

COMMENT DÉVELOPPER UN PROJET PÉDAGOGIQUE ERUA ?

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	3
2. Organisation administrative des cours ERUA	3
2.1. Reconnaissance des expériences ERUA	3
2.2. Trouver un contact dans une université partenaire	3
2.3. Comment monter un projet pédagogique ERUA	4
3. Cas du séminaire itinérant (travelling seminar)	5
3.1. Financement	5
3.2. Candidature	5
3.3. Exemple	6
4. Cas du projet innovant pédagogique	6
4.1. Financement	6
4.2. Candidature	6
4.3. Exemple	7
5. Accueillir des étudiant.e.s de l'alliance à P8	7
5.1. Les cours intensifs	7
5.1.1. Financement	7
5.1.2. Candidature	7
5.1.3. Exemple	8
5.2. Ecole d'été / hiver	8
5.2.1. Financement	8
5.2.2. Candidature	8
5.2.3. Exemple	9
6. Annexes et liens utiles	9
6.1. Site web de l'université Paris 8	9
6.2. Site web de l'université européenne ERUA	9
6.3. Site EU Survey (géré par la Commission Européenne)	9
7. Vos contacts ressources à l'Université Paris 8 dans le développement de projets pédagogiques ERUA	10

1. INTRODUCTION

Ce document a été rédigé dans le but de rendre plus claire la procédure de montage de projets pédagogiques dans le cadre de l'université européenne ERUA à Paris 8. Il est à destination des enseignant.e.s-chercheur.e.s et des doctorant.e.s de l'Université Paris 8. Les règles de procédure dans le montage des projets pédagogiques sont spécifiques à chaque établissement. Elles seront donc différentes dans les autres universités de l'alliance ERUA.

Attention, ce document n'est pas exhaustif. Chaque projet pédagogique étant unique, il se peut que les règles indiquées dans ce document diffèrent de la réalité du montage. C'est pourquoi il est impératif de vous rapprocher de notre équipe administrative qui vous accompagnera du mieux possible.

Les contacts ressources sont indiqués au fur et à mesure du document afin de faciliter votre lecture.

2. ORGANISATION ADMINISTRATIVE DES COURS ERUA

2.1. Reconnaissance des expériences ERUA

Différentes options sont actuellement possibles pour la reconnaissance des expériences décrites dans ce document :

- **Certification** : les étudiants recevront à la fin un certificat adapté avec les détails du module.
- **Intégration dans un cours existant** : prendre en compte la charge du module dans la validation d'un cours déjà inclus dans le parcours des étudiants.
- **Intégration dans la formation** : créer un nouveau cours au sein du diplôme que les étudiants pourront valider, par exemple comme EC Libre.
- **Correspondance** : valider un cours dont les objectifs pédagogiques et le contenu correspondent au module, comme dans le cadre du programme Erasmus.

De plus, nous développons actuellement une option de reconnaissance pour toutes les formations par le biais d'un EC libre.

2.2. Trouver un contact dans une université partenaire

Une des premières étapes pour développer un projet ERUA consiste à trouver un ou plusieurs partenaires. Pour vous aider dans cette recherche, un Netboard a été mis en place.

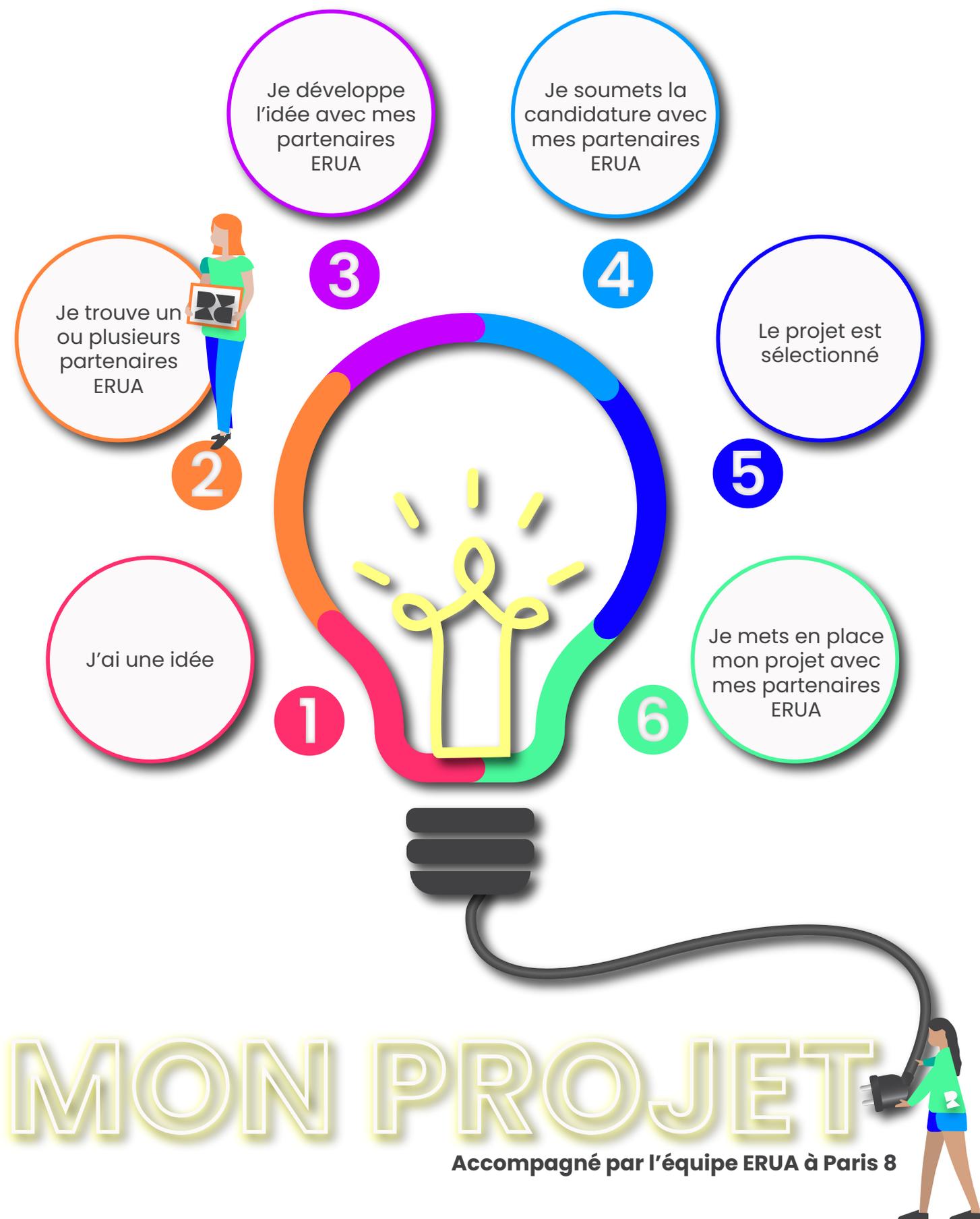
Sur cette plateforme vous pouvez présenter votre projet et vos premières idées. Les enseignants intéressés pourront alors vous contacter. Vous pouvez aussi contacter l'équipe ERUA (projet-pedagogique-erua@univ-paris8.fr). Elle pourra vous accompagner dans cette recherche. Au préalable, n'hésitez pas à consulter les sites internet des universités partenaires pour voir quels cours et disciplines sont enseignés.

Assister et participer aux différentes activités ERUA vous permettra également de rencontrer des partenaires potentiels.

Netboard



2.3. Comment monter un projet pédagogique ERUA



3. CAS DU SÉMINAIRE ITINÉRANT (TRAVELLING SEMINAR)

Les séminaires itinérants sont des mobilités courtes (de 3 jours à 2 semaines) qui permettent à un ou deux enseignant.e.s accompagnés d'un groupe d'étudiants de se rendre dans une université partenaire dans le cadre d'une expérience d'apprentissage et d'enseignement collaboratif sur le terrain. Le degré d'implication de l'enseignant partenaire de l'université d'accueil est à définir lors du développement du séminaire (de l'accueil au co-teaching). Le nombre d'étudiants est libre.

3.1. Financement

- Les étudiants ainsi que les professeurs peuvent prétendre à une bourse de mobilité. Les différentes étapes sont expliquées dans le guide des mobilités.

Guide des mobilités ERUA



- Les heures de face à face pédagogique peuvent être payées suivant les règles des heures complémentaires en vigueur à l'Université Paris 8. Vous trouverez plus d'informations sur OSE dans la rubrique SERCI – Université européenne.

3.2. Candidature

- L'appel à projets pour les séminaires itinérants est publié sur le site de Paris 8, rubrique Relations internationales puis Université européenne. L'appel est ouvert en continu.

Appel à projet pour les séminaires itinérants



- Pour postuler, il faut remplir un court formulaire sur le site [EUSurvey](#) ainsi que télécharger une description du projet et un budget provisoire.
- Avant de candidater, il est préférable d'avoir un professeur partenaire dans l'université d'accueil (cf. [Comment trouver un partenaire ERUA p.3](#)).
- Une fois le projet approuvé par l'équipe ERUA, les chargés de missions ERUA pourront vous aider dans le développement et les tâches administratives de votre projet.
- Pour permettre le bon développement du projet et s'assurer que les participants recevront la première partie de la bourse avant le voyage, il est important de contacter l'équipe ERUA minimum 1 mois avant le départ.
- Si la candidature est soumise par un.e doctorant.e contractuel.le, elle doit être accompagnée d'une lettre d'accord du département/UFR de rattachement.



Un court rapport décrivant les activités faites devra être remis dans les semaines qui suivent la fin du projet. Les enseignants ainsi que les étudiants devront remplir un questionnaire. Les étudiants recevront un certificat pouvant préciser le nombre d'heures travaillées et le nombre d'ECTS attribués à cette activité. Cette expérience peut être reconnue par les enseignants de différentes manières (cf. [Reconnaissance des expériences ERUA p.3](#)).

3.3. Exemple

En novembre 2021, un groupe de dix étudiants en master de sociologie et étude de genre se sont rendus à l'Université de la Mer Egée, plus précisément sur l'île de Lesbos, accompagnés de deux enseignants. Le thème de ce séminaire était « Genre et sexualité en migration – stage de terrain » à Lesbos. Pendant ces cinq jours, les étudiants ont travaillé sur les questions urgentes et complexes que soulève la détention des migrants sur cette île, dans le double contexte de la politique frontalière européenne et de la géopolitique des flux migratoires à travers la Grèce. Les étudiants ont effectué un travail d'observation et d'analyse sur le terrain des associations présentes à Mytilène. Les objectifs pédagogiques du projet visent la dimension collective du stage, les méthodes de travail actives et dialoguées, la compréhension des enjeux éthiques et méthodologiques du terrain, et la production de contenus textuels et audiovisuels restituant l'expérience.

4. CAS DU PROJET INNOVANT PÉDAGOGIQUE

Les projets innovants sont un espace d'expérimentation et d'innovation pédagogique. C'est pourquoi le format est libre, aucune structure n'est imposée. Il est possible de prévoir une ou plusieurs mobilités courtes, des échanges virtuels, des activités avec des acteurs non-académiques. Un module de ce type doit être proposé par au moins deux universités partenaires. Le format peut être en présentiel, en ligne ou hybride. Le nombre d'étudiants et enseignants est libre dans la limite des places d'accueil et des contraintes organisationnelles.

4.1. Financement

- Les étudiants ainsi que les professeurs peuvent prétendre à une bourse de mobilité. Les différentes étapes sont expliquées dans le guide des mobilités.

[Guide des mobilités ERUA](#)

- Les heures de face à face pédagogique peuvent être payées suivant les règles des heures complémentaires en vigueur à l'Université Paris 8. Vous trouverez plus d'informations sur OSE dans la rubrique SERCI – Université européenne.

4.2. Candidature

L'appel à projets innovants est disponible sur le site ERUA. Pour ce module, un seul projet commun est à déposer (peu importe le nombre d'universités participantes). Les enseignants doivent constituer ce projet ensemble et réfléchir aux points suivants : la ou les disciplines concernées, le format, le nombre d'étudiants, la période, les prérequis, etc. Tous ces points devront être précisés dans la présentation du projet – cette présentation doit également décrire les principaux objectifs et contenir un agenda. Les projets innovants sont approuvés par un comité de sélection composé des 5 universités de l'Alliance. Si la candidature est soumise par un.e doctorant.e contractuel.le, elle doit être accompagnée d'une lettre d'accord de son département/UFR de rattachement.

[Appel à projets innovants](#)

4.3. Exemple

- Des enseignants des universités de Roskilde (Danemark), de la Mer Egée (Grèce) et de Paris 8 ont développé un projet sur le thème de l'exile. Trois mobilités ont été organisées (une dans chaque université de 2/3 jours). Lors des rencontres les étudiants ont suivi des cours, fait des activités en groupes, des recherches sur le terrain avec des acteurs de la société civile œuvrant pour les migrants, des moments plus conviviaux pour permettre aux étudiants et enseignants de se rencontrer ont également eu lieu.
- Chaque université a sélectionné 5 étudiants suivant leur motivation et intérêt pour le sujet et la volonté de travailler dans un environnement multilingue. Les conditions pour participer à ce projet était : être en master et avoir des notions de base sur les sujets du programme.
- Tous les étudiant.e.s qui ont participé à ce projet ont reçu un certificat, en plus de ce certificat certains ont obtenu des ECTS ou validé un cours. La reconnaissance de ce projet dépendait des universités d'origine et de leur étude.

5. ACCUEILLIR DES ÉTUDIANT.E.S DE L'ALLIANCE À PARIS 8

5.1. Les cours intensifs

Les enseignant.e.s de Paris 8 peuvent proposer des cours intensifs aux étudiants de l'alliance. Il y a deux possibilités :

- Ouvrir un cours intensif déjà intégré dans une maquette aux étudiants ERUA
- Créer un nouveau cours intensif

Les cours intensifs peuvent porter sur toutes les disciplines. Il est possible d'ouvrir un cours à tous les étudiants ou d'imposer certains prérequis (niveau, cursus...). La langue, le nombre d'étudiants, ainsi que le format (présentiel, en ligne ou hybride) sont au choix de l'enseignant. Ils peuvent avoir lieu tout au long de l'année.

5.1.1. Financement

Les heures de face à face pédagogique peuvent être payées suivant les règles des heures complémentaires en vigueur à l'université Paris 8. Vous trouverez plus d'informations sur OSE dans la rubrique SERCI – Université européenne.

5.1.2. Candidature

- Si vous souhaitez proposer un cours, vous pouvez contacter l'équipe ERUA à l'adresse projet-pedagogique-erua@univ-paris8.fr. Un document à compléter vous sera envoyé. Le cours sera ensuite publié sur le site ERUA, les étudiants intéressés rempliront un questionnaire, l'enseignant est ensuite libre d'accepter tous les étudiants ou non.
- A la fin du cours intensif, un questionnaire sera envoyé à l'enseignant ainsi qu'aux étudiants. Les étudiants recevront un certificat pouvant préciser le nombre d'heures travaillées et nombre d'ECTS attribués à ce soir. Leur université d'origine pourra décider de prendre en compte ces ECTS (cf. [Reconnaissance des expériences ERUA p.3](#)).

- Si la candidature est soumise par un.e doctorant.e contractuel.le, elle doit être accompagnée d'une lettre d'accord du département/UFR de rattachement.

5.1.3. Exemple

Du 16 au 20 mai 2022, sept étudiants de l'alliance sont venus à Paris pour assister au cours intensif « Art in public spaces » avec d'autres étudiants de l'Université Paris 8. Ce cours a duré 39 heures. Prérequis imposé : être en troisième année de licence ou en master en art ou humanité, le niveau d'anglais recommandé était le niveau B2. L'objectif de ce cours consistait à étudier la relation entre l'art et l'environnement. La majorité des sessions ont donc eu lieu dans Paris. A travers les différentes promenades et les cours, les étudiants ont pu acquérir de nouvelles connaissances. Les étudiants ont été évalués sur leur participation, présentation orale et sur la base de devoirs écrits. Ils ont obtenu 6 ECTS.

Pour plus d'exemples :

Cours Intensifs

5.2. Ecole d'été / hiver

Les écoles d'été/hiver sont des programmes de courte durée, de 1 à 2 semaines. Ces écoles peuvent être organisées par un ou plusieurs enseignant.e.s de Paris 8, d'autres enseignants de l'alliance peuvent également dispenser des cours. Le nombre d'enseignants invités est libre.

Les enseignant.e.s sont libres de choisir le thème. Il peut s'inscrire dans un domaine d'étude ou être interdisciplinaire. Pour permettre la plus grande participation possible, la langue d'enseignement est généralement l'anglais, cependant la valorisation des autres langues de l'alliance est un atout.

Il est nécessaire de rappeler que chaque université de l'alliance a un calendrier académique différent. Le format peut être en présentiel ou hybride. Le nombre d'étudiants à accueillir est libre.

5.2.1. Financement

- Les heures de face à face pédagogique peuvent être payées suivant les règles des heures complémentaires en vigueur à l'Université Paris 8. Vous trouverez plus d'informations sur OSE dans la rubrique SERCI – Université européenne.
- Dans le cadre spécifique des écoles d'été/hiver, Paris 8 peut financer certaines des mobilités des enseignants et étudiants invités.

5.2.2. Candidature

- L'appel à projets pour les écoles d'été/hiver est publié sur le site de Paris 8. Le projet est à déposer sur la plateforme [EUSurvey](#), avec deux documents à joindre (la description du projet et un budget provisoire). Dans un premier temps, il est seulement demandé une description sommaire, l'équipe ERUA aidera ensuite les projets sélectionnés à se développer.

Appel à projet pour écoles d'hiver et d'été

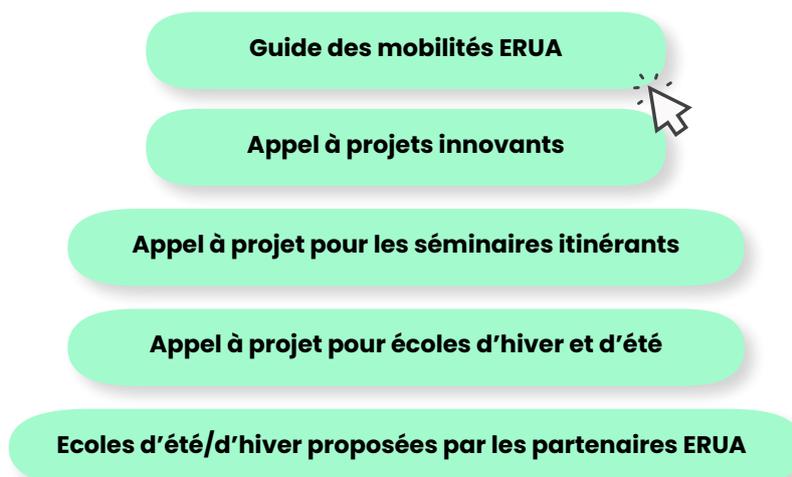
- A la fin d'une école d'hiver ou été, les professeurs et étudiants devront remplir un questionnaire. Les étudiants recevront un certificat pouvant préciser le nombre d'heures travaillées et nombre d'ECTS attribués. Leur université d'origine pourra décider de prendre en compte ces ECTS (cf. [Reconnaissance des expériences ERUA p.3](#)) orale et sur la base de devoirs écrits. Ils ont obtenu 6 ECTS.
- Si la candidature est soumise par un.e doctorant.e contractuel.le, elle doit être accompagnée d'une lettre d'accord du département/UFR de rattachement.

5.2.3. Exemple

L'Université de Constance propose chaque année une école d'hiver et une école d'été ERUA. Ces écoles sont ouvertes à minimum 30 étudiants de l'alliance provenant de toute discipline et niveaux et s'intéressant à la thématique de l'école. Pour chaque école, UKON lance un appel à propositions pour trouver des enseignants de toute l'alliance qui souhaiteraient intervenir. A côté des cours, des excursions et activités pour apprendre à se connaître et à connaître la culture du pays d'accueil ont lieu.

6. ANNEXES ET LIENS UTILES

6.1. Site web de l'université Paris 8



6.2. Site web de l'université européenne ERUA



6.3. Site EU Survey (géré par la Commission Européenne)



7. VOS CONTACTS RESSOURCES À L'UNIVERSITÉ PARIS 8 DANS LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS PÉDAGOGIQUES ERUA

Nos adresses génériques

projet-pedagogique-erua@univ-paris8.fr

erua.eui@univ-paris8.fr

Pour plus d'informations rendez-vous sur :

www.erua-eui.eu

N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux



Ce document a été rédigé par Kyriaki Rousou, Chloé Le Moal et Valeria Manzione en mars 2023 (version 1). Il a été revu et corrigé par l'ensemble des chargés de projets administratifs ERUA.